



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Désignation par la CR du représentant  
doctorant de l'UT pour siéger au conseil du  
service commun de documentation de l'UT**

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 10 juillet 2025  
Délibération 2025/07/CR-037**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse et notamment l'article 26 ;*

*Vu les statuts du SCD et notamment son article 9 ;*

Considérant qu'un représentant des doctorants de l'UT doit être désigné pour représenter l'UT au sein du SCD ;

Considérant la candidature de Monsieur Ghassen Ben-Hnia, doctorant de l'université de Toulouse au titre de la représentation des étudiants au conseil du SCD ;

**Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche désignent Monsieur Ghassen Ben-Hnia, pour représenter les doctorants de l'université de Toulouse (UT) au conseil du service commun de documentation (SCD) de l'UT.**

Toulouse, le 15 juillet 2025

**La Présidente de l'Université de Toulouse,**

  
**Odile Rauzy** 

Nombre de membres : 41  
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0